



# Commission Locale de l'Eau

Vendredi 16 décembre 2022, 10h00



# Ordre du jour

- 1. Désignation des membres du Bureau de la CLE et des Vices-Président(e)s**
- 2. Désignation d'un/une suppléant(e) à la Commission Mer et Littoral**
- 3. Avis sur le bilan et le programme 2023 du SAGE Baie de Lannion**
- 4. Avis sur le projet de programme d'action 2023 du bassin versant Vallée du Léguer**
- 5. Retour sur les actualités en lien avec le plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève et du Douron**
- 6. Questions diverses**



# Désignation des membres du Bureau de la CLE et des Vices Président(e)s

# Rappel : Composition de la CLE et Règles de fonctionnement

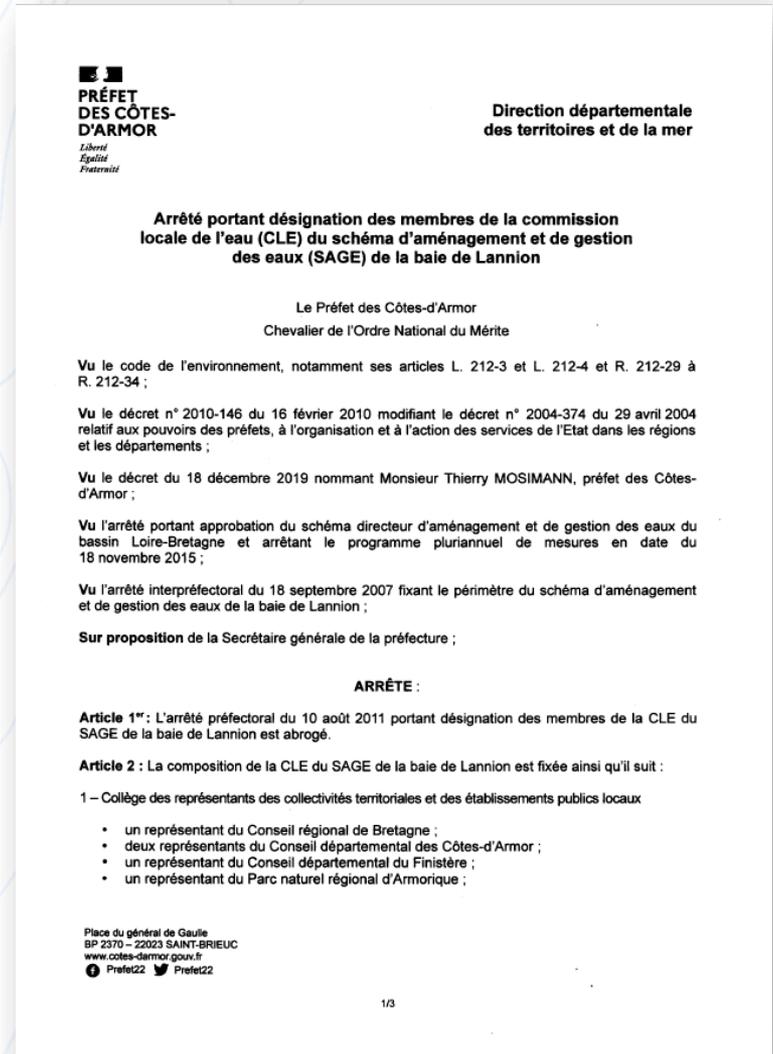
**Arrêté préfectoral du 28 septembre 2020 portant désignation des membres de la commission locale de l'eau du SAGE Baie de Lannion**

**44 membres répartis dans trois collèges :**

- Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux **(23 membres)**
- Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées **(13 membres)**
- Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics **(8 membres)**

Liste des membres consultables sur le site internet [www.sage-baie.lannion.fr](http://www.sage-baie.lannion.fr)

Règles de fonctionnement de la CLE adoptées le 23 avril 2021



# Désignations des membres Bureau de la CLE

## Rôles du Bureau :

Suivi de la mise en œuvre du SAGE

Préparation des Commissions Locales de l'Eau, préparation des avis de la CLE

**Réunions régulières** (4 à 6 réunions par an)

**Composition : 20 membres**

- Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux : **12 membres**
- Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées : **6 membres**
- Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : **2 membres**

# Désignation des membres du Bureau de la CLE



Collèges	
<p><u>Décision CC de LTC du 27/09/2022</u> Désignation Monsieur Cédric SEUREAU LTC / remplacement Monsieur Gervais Egault LTC</p> <p>Collège des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux (12)</p>	<p>Madame Cadiou, <i>Conseil régional de Bretagne</i> Madame Annie Bras-Denis, <i>Lannion-Trégor Communauté – Présidente CLE</i> Monsieur Cédric Seureau, <i>Lannion-Trégor Communauté</i> Monsieur Paul Le Bihan, <i>Lannion-Trégor Communauté</i> Monsieur Yann Kergoat, <i>Lannion-Trégor Communauté</i> Monsieur Éric Le Creurer, <i>Lannion-Trégor Communauté</i> Monsieur Yvon Le Creff, <i>Lannion-Trégor Communauté</i> Monsieur Jean-Pierre Giuntini, <i>Guingamp Paimpol Agglomération - Vice-président CLE</i> Monsieur Rémi Guillou, <i>Guingamp Paimpol Agglomération</i> Madame Virginie Doyen, <i>Guingamp Paimpol Agglomération</i> Monsieur Guy Pennec, <i>Morlaix communauté - Vice-président</i> Monsieur Jean-Yves Le Corre, <i>Syndicat mixte Goas Koll – Traou Long - Vice-président CLE</i></p>
<p><u>Désignation du CA de la fédération de pêche 22 du 24/03/2022</u> Monsieur Jean-François JEANDET / remplacement Monsieur Pichon</p> <p><u>A venir : désignation AAPPMA</u></p> <p>Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées et de ses établissements publics (6)</p>	<p><u>2 membres pour les associations d’usagers, propriétaires fonciers, socio-professionnels et associations concernées</u> Monsieur Patrice DESCLAUD Eau et Rivières de Bretagne Monsieur Jean-François Jeandet, <i>Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Léguer AAPPMA du Léguer =&gt; Fédération pêche des Côtes d’Armor</i></p> <p><u>3 membres du secteur économique agricole et propriétaires fonciers</u> Représentant, Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonome (CEDAPA) et Groupement des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor (GAB) Madame Edwige Kerboriou, <i>Chambre d'agriculture des Côtes d’Armor</i> Monsieur Michel Le Guen, <i>Association des propriétaires riverains des Moulins de Bretagne</i></p> <p><u>1 membre du secteur économique non agricole</u> Représentant, <i>Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d’Armor</i></p>
<p>Collège des représentants de l’Etat (2)</p>	<p>Monsieur Pierre PRODHOMME AELB Monsieur Bruno LEBRETON MISEN 22</p>



# Désignation d'un/une suppléant(e) à la Commission Mer et Littoral

# Désignation suppléant à la Commission Mer et Littoral

## Stratégie DLAL FEAMP

*Développement Local mené par les Acteurs Locaux*  
*Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche*

## La Commission Mer et Littoral (CML)

- pilote le programme « Fonds FEAMP » qui soutient les projets relevant de l'économie maritime primaire (pêche et aquaculture)
- émet un avis sur le projet

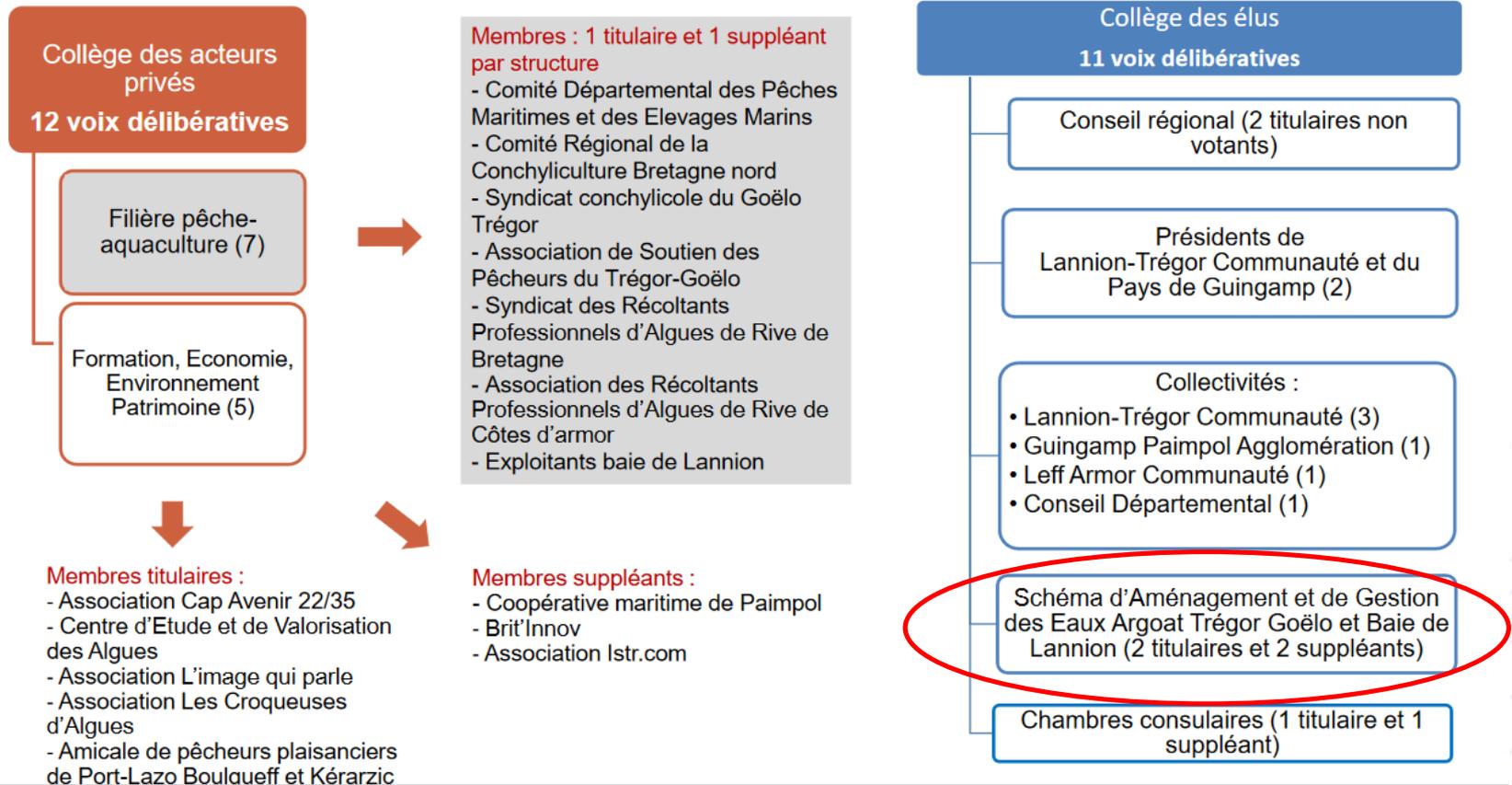
## UNE DÉMARCHÉ LOCALE ET CONCERTÉE

Le périmètre s'étend sur **146 communes**  
qui couvrent l'ensemble du Pays de Guingamp  
et de Lannion-Trégor Communauté.

+ de 250 KM  
DE TRAIT DE CÔTE



## Composition de la CML



⇒ 1 représentant de la CLE du SAGE Baie de Lannion : Annie Bras-Denis

(collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux)



# Avis sur le bilan 2022 et le programme 2023 du SAGE Baie de Lannion

**Bilan 2022 et programme 2023 validé par le Bureau de la CLE réuni le 18/11/2022**

➤ *Consulter le compte rendu à partir de ce lien :*

**[https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2022/12/SAGE-Baie-de-Lannion\\_CR\\_diaporama\\_BureauCLE\\_18112022.pdf](https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2022/12/SAGE-Baie-de-Lannion_CR_diaporama_BureauCLE_18112022.pdf)**

## ANIMATION - COORDINATION

- 4 CLE, 1 InterCLE, 2 Bureau
- Participation aux instances extérieures dont : Comité de bassin LB, ABE, APPCB, CRESEB, CGRE, ...
- Suivi études, capitalisation et valorisation des bases de données, tableau de bord, accompagnement des porteurs de projet / collectivités (mise en compatibilité avec le SAGE BL)

## COMMUNICATION

### Elaboration et diffusion des messages des campagnes

- Eau la la C'est beau la mer
- Nom d'un cheval, nom d'un chien, nom d'un chenapan
- En voyage, déposez vos déchets et eaux usées dans les aires équipées
- Tags éphémères « Ici commence la mer » « Ici commence la rivière »
- Provenance de l'eau du robinet et économie d'eau
  - Affiche abris de bus
  - Diffusion forum du tourisme / campings
- Circulation de la maison des économies d'eau du CRIR



[> lien](#)

## ETUDES COMPLEMENTAIRES

- ETUDE – Suivi de la qualité des eaux (suivi physico-chimie, bactériologie et pesticides)
- ETUDE – Bilan besoins / ressources (dite HMUC)

# focus sur l'étude sur la ressource en eau (dite HMUC)



## RAPPEL

### Enjeu 2 : Anticiper pour assurer un équilibre global entre les ressources et les usages (eau potable, activités humaines, fonctions biologiques)

#### Orientation 13 : Rechercher un équilibre entre la ressource et les besoins en eau dans un contexte de changement climatique

- Vérifier l'équilibre entre la ressource et les besoins, prospective effets du CC à l'aide d'une analyse croisée HMUC
  - Réaffirmer les orientations du SAGE Baie de Lannion
- ..... étude pouvant menée si nécessaire jusqu'à la définition de volumes prélevables par usage

#### Orientation 14 : Maitriser les besoins en eau

- Diagnostiquer et réaliser des économies d'eau dans les équipements publics
- Communiquer et sensibiliser aux problématiques de gestion quantitative
- S'assurer de l'adéquation entre potentiel de développement des territoires et volumes en eau potable disponibles en amont des projets de développement urbain (**compatibilité doc d'urbanisme**)

#### Orientation 15 : Optimiser les rendements de distribution et sécuriser l'alimentation en eau potable des populations

- Mettre en place ou actualiser les schémas directeurs d'alimentation en eau potable
- Evaluer la possibilité de réouverture des captages abandonnés

*L'atteinte des objectifs fixés par la CLE passe notamment par des politiques volontaristes en matière d'aménagement et de gestion des espaces visant à favoriser l'infiltration et le rechargement des nappes (cf. enjeux 3 et 4).*

*Effectivement, la préservation du maillage bocager, de la fonctionnalité des cours d'eau, des zones humides et des têtes de bassin versant favorise l'infiltration et le rechargement des nappes en période hivernale pour soutenir les débits des cours d'eau en période sèche. De même, l'amélioration de la gestion des eaux pluviales en milieu artificialisé (en limitant l'imperméabilisation des zones artificialisées, en favorisant le stockage et la réutilisation des eaux de pluies, etc.) contribue à l'atteinte des objectifs.*

- Protéger les zones humides, les cours d'eau et le bocage (compatibilité doc d'urba)
- Préserver, restaurer et valoriser les milieux aquatiques et bocage (prog BV, prog EPCI)
- Assurer une gestion intégrée des eaux pluviales (GEPU, stratégie bocage, gestion de la voirie, artificialisation des sols, ...)

# Partage des résultats de la première phase de l'étude

**Présentation le 06/12/22 au Pôle  
Aménagement, Environnement et cycle  
de l'eau de Lannion-Trégor Communauté**



**Proposition : Présentation résultats de  
l'étude en CLE début 2023**

*Date à arrêter*



## ANIMATION - COORDINATION

### Coordination générale

Partage et valorisation des connaissances (bases de données et tableau de bord)

Accompagnement porteurs de projet / suivi élaboration doc d'urbanisme

Animation des instances, participation réunions extérieures

Suivi études et volet communication/sensibilisation

Suivi administratif et financier

## COMMUNICATION

- Conception et diffusion des outils de sensibilisation
  - Support communication ressource en eau / partenariat SAGE ATG
- Mise à jour du site internet
- Rencontre des communes (reconquête qualité des eaux de surface et littorales)
- Elargissement campagne « Eau la la » à l'Ouest (SAGE Léon-Trégor), participation campagne Ecogestes

## ETUDES COMPLEMENTAIRES

- Poursuite du suivi de la qualité des eaux de surface
- Diffusion des résultats aux collectivités
  
- Partage des résultats de la première phase de l'étude (volets H et U)
- Poursuite des analyses HMUC avec le volet Milieux / prestataire
- Suivi des réflexion régionale sur le volet Climat

# BUDGET PREVISIONNEL 2023

	Budget prévisionnel 2023 € TTC
cellule d'animation et de coordination du SAGE	63 018,96
réceptions	1 000,00
site internet (hébergement)	1 000, 00
frais de fonctionnement (15%)	9 452,84
<b>cellule d'animation et de coordination du SAGE</b>	<b>75 471,80</b>
à partir d'un plan de communication et de sensibilisation - création support de sensibilisation (bulletins d'information, affiches, maquettes, panneaux), prestation agence de communication	3 000
<b>communication</b>	<b>3 000</b>
Etude acquisition données - analyse besoins/ressources en eau	60 000
Analyses qualité eau (bactériologique, physico-chimique, pesticides)	8 074,80
<b>études complémentaires</b>	<b>68 074,80</b>
cotisation APPCB	1 600,00
<b>COUT ESTIMATIF TOTAL (Euros)</b>	<b>147 146,60</b>

## MISSIONS :

- Coordination / animation instances SAGE / participation instances extérieures
- Suivi administratif et financier
- Mise à jour des bases de données / SIG
- Elaboration tableau de bord
- Accompagnement des porteurs de projet (inventaire milieux aquatiques, compatibilité doc. d'urbanisme)
- Diffusion des campagnes de sensibilisation
- Suivi qualité des eaux
- Suivi Etude HMUC

## Au total : 1,5 ETP

**Coordination/ animation 0,9 ETP**  
**Appui animation (accompagnement porteurs de projet, animation territoriale) et analyse indicateurs tableau de bord 0,42 ETP**  
**Appui suivi administratif et financier 0,12 ETP**  
**Suivi qualité des eaux – prélèvements, organisation tournées, partage des données 0,06 ETP**

\* 1 ETP (équivalent temps plein) = 210 jours

## Pour mémoire :

Réalisé 2021 181 111,47 € TTC

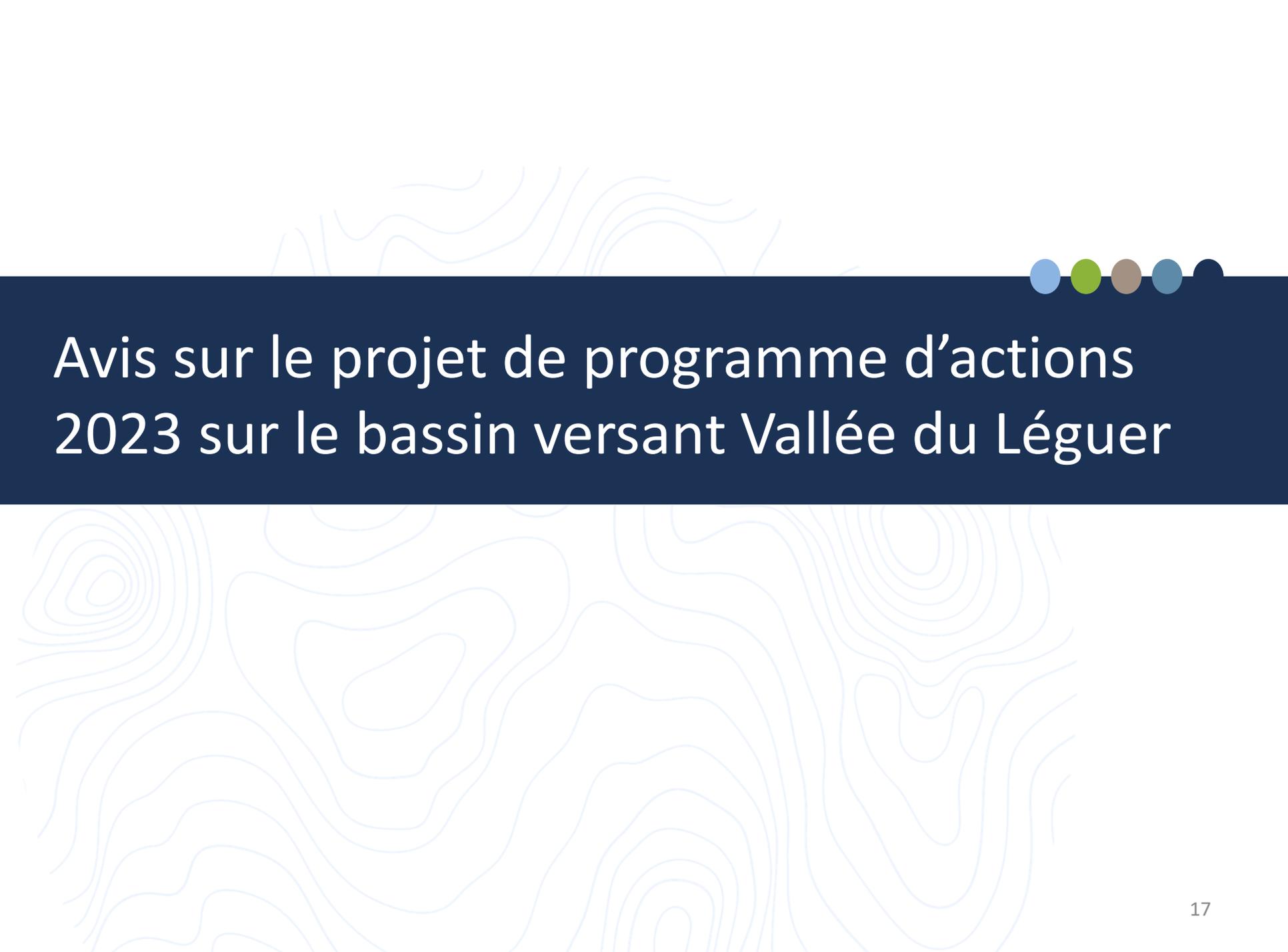
BP 2022 191 677,94 € TTC

# PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2023

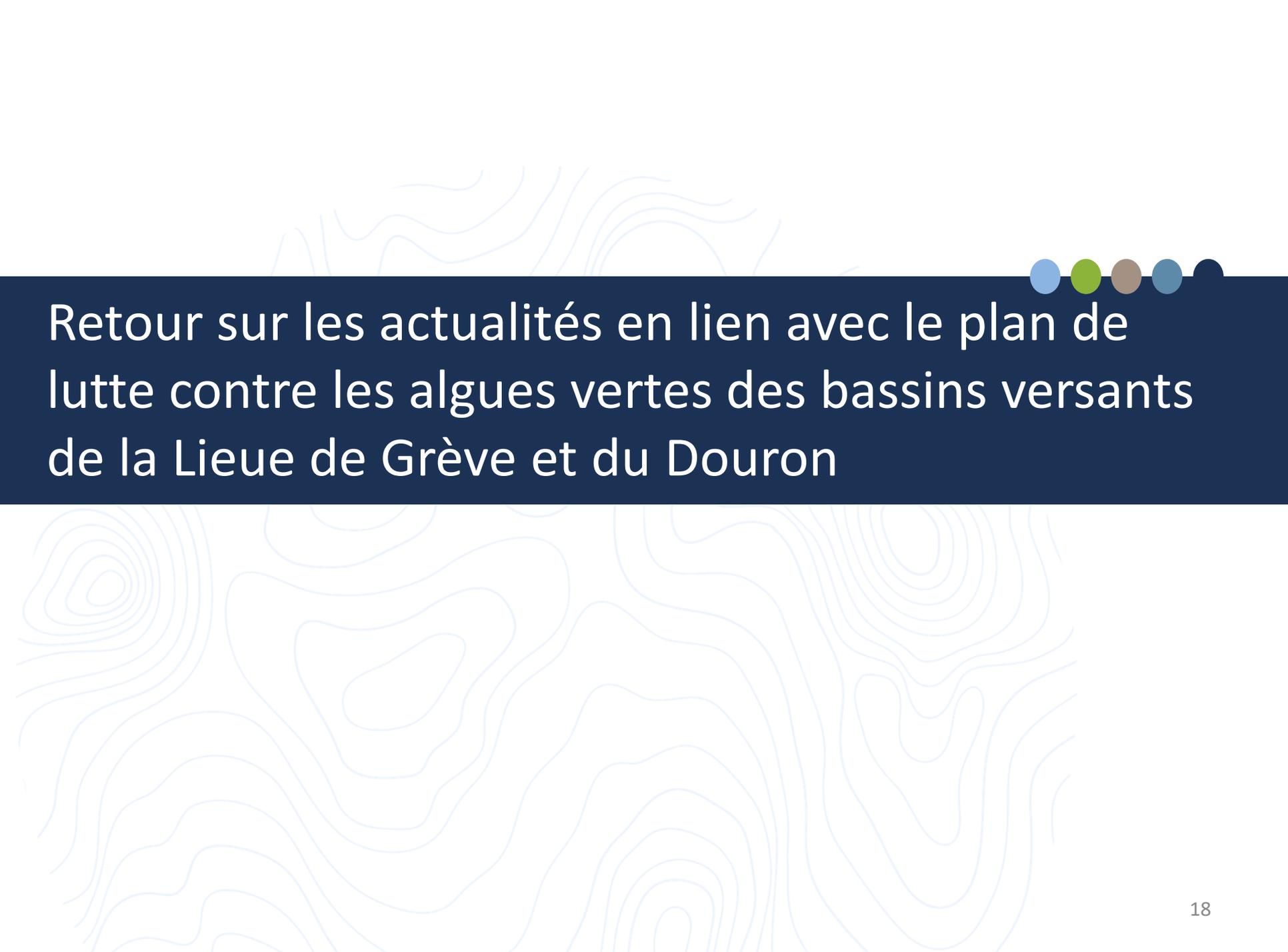


	Cellule animation et coordination	Communication	Analyses qualité eau de surface	Etude bilan besoins/ressources (volet Milieux)	cotisation APPCB
<b>Agence de l'eau Loire-Bretagne</b>	70,00%	50,00%	50,00%	60%	
<b>CD 22</b>	10,00%		30,00%		
<b>CR Bretagne</b>		30,00%		20%	
<b>Autofinancement local (50% EPCI et 50% producteurs d'eau)</b>	20,00%	20,00%	20,00%	20%	100,00%

dont :	part autofinancement	
<b><i>EPCI (INSEE 2018)</i></b>		
<b><i>Lannion-Trégor Communauté</i></b>	40,24%	10 463,45 €
<b><i>Guingamp Paimpol Agglomération</i></b>	8,56%	2 224,73€
<b><i>Morlaix Communauté</i></b>	1,21%	314,28 €
<b><i>Producteurs EAU POTABLE (rapports PQS 2021)</i></b>		
<b><i>Lannion-Trégor Communauté (prises d'eau Keriell, Lestrez, Pont ar Yar, Kergomar, Keranglas et Kertanguy)</i></b>	38,32%	9 966,19€
<b><i>Morlaix Communauté (prise d'eau Guic)</i></b>	1,33%	344,72€
<b><i>Guingamp Paimpol Agglomération (prises d'eau de Belle-Isle-en-Terre et de Louargat)</i></b>	2,53%	658,33€
<b><i>Syndicat mixte Goas Koll/ Traou Long</i></b>	7,82%	2 033,22€



# Avis sur le projet de programme d'actions 2023 sur le bassin versant Vallée du Léguer



# Retour sur les actualités en lien avec le plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève et du Douron

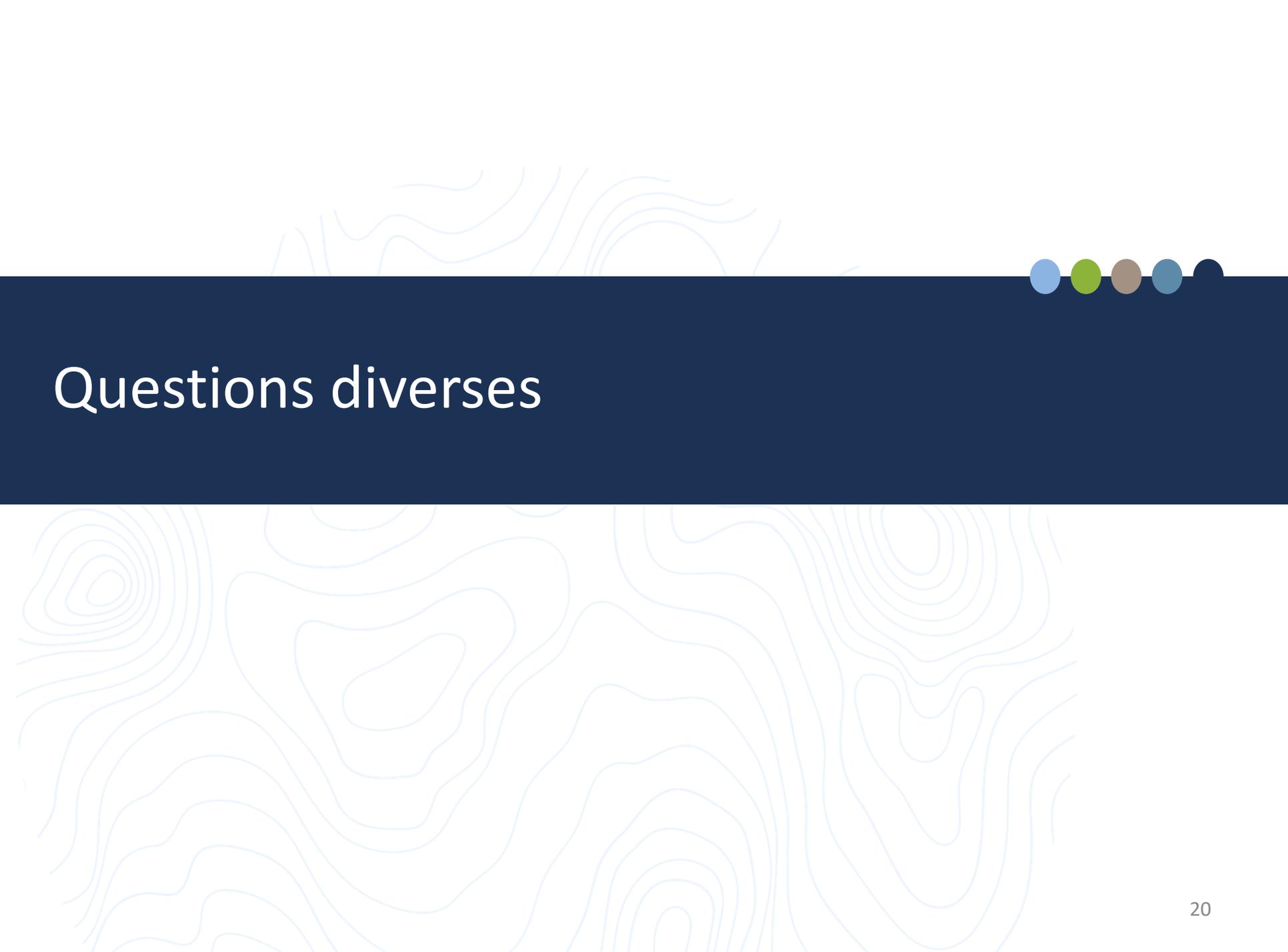


**COFIL régional PLAV 29 novembre 2022**

**Présentation arrêté ZSCE par les services de l'Etat aux agriculteurs 1<sup>er</sup> décembre 2022**

**Programme d'action :**

- **Retours des partenaires financiers ?**
- **Indicateurs boucle vertueuse ?**



# Questions diverses

# Evènements

- ❖ Journée d'échange "vers le zéro pesticide, une ambition pour l'eau" organisée par le CRESEB :  
12 janvier 2023 9h00-16h30



- ❖ Enquête publique PLUi de Guingamp Paimpol Agglomération: mi février – mi mars 2023

*Dates à arrêter*

*Bureau*

*CLE*

- ❖ Colloque « Eau et Changement climatique » (APPCB, CRB, AELB et ATBVB)  
jeudi 9 mars 2023



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

[www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)

Partenaires financeurs :

